



Message du Conseil communal au Conseil général du 22 mai 2023
Point 6 de l'ordre du jour

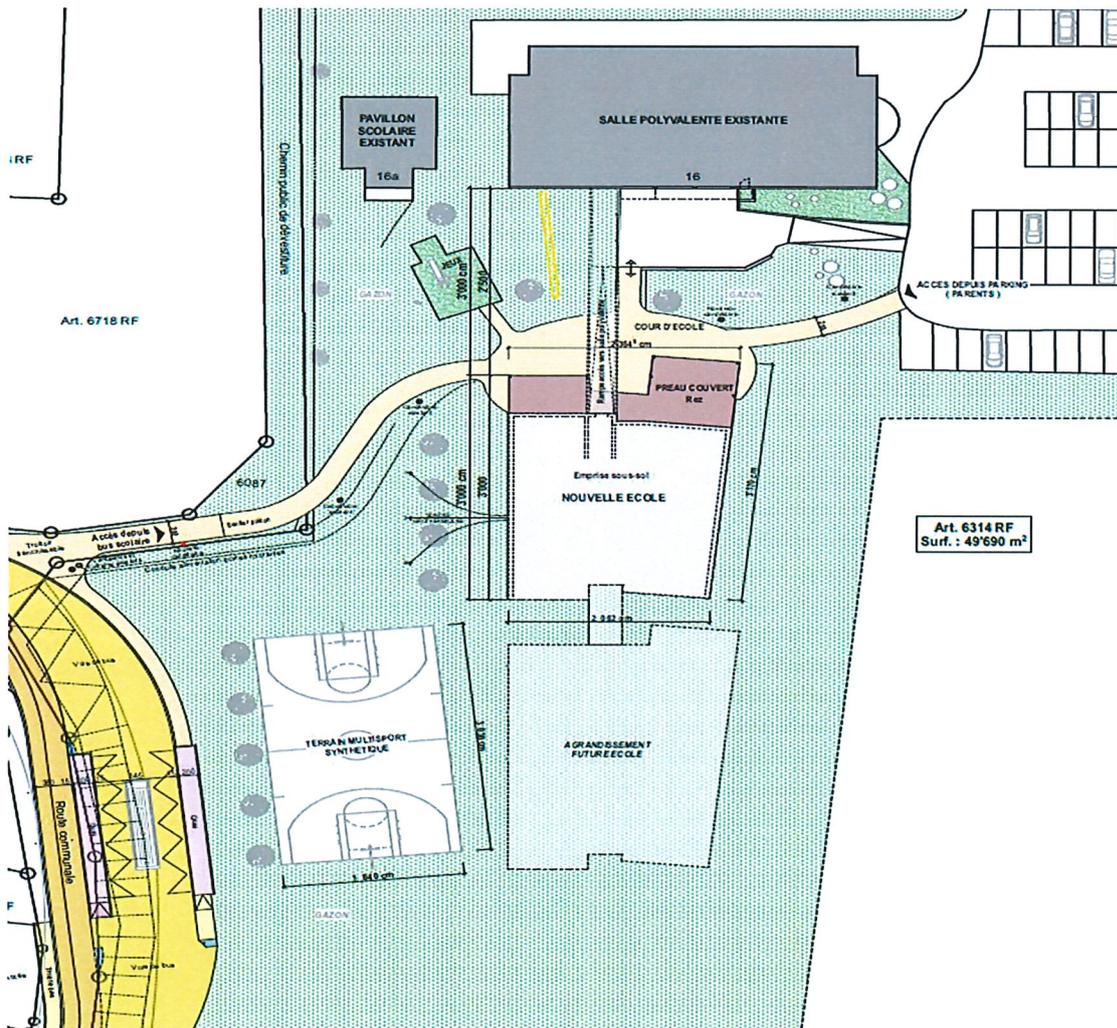
Objet : crédit d'investissement complémentaire de Fr. 320'000.00 pour les
aménagements extérieurs de la nouvelle école à Dompierre

Introduction

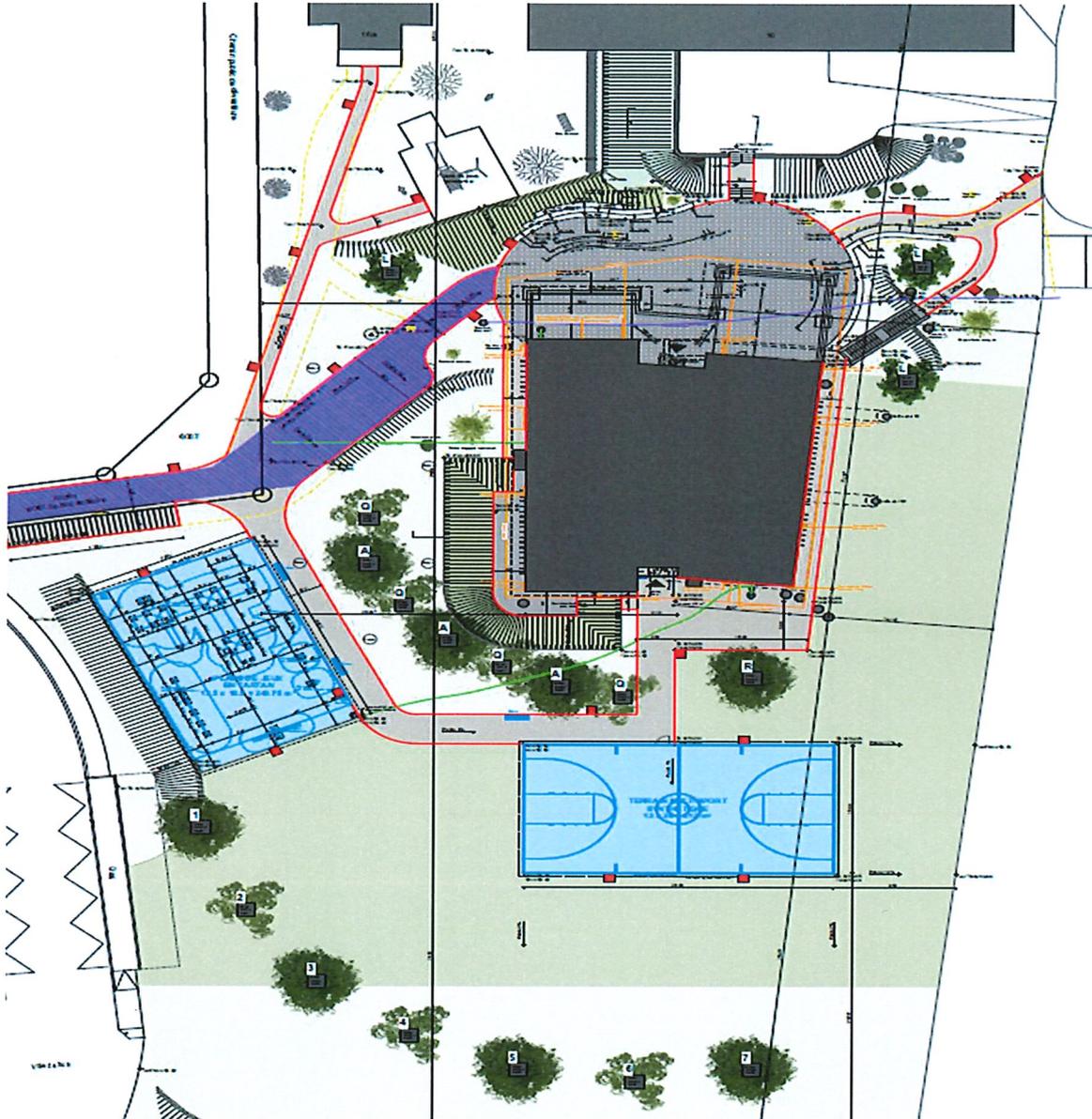
Le Conseil communal demande un crédit complémentaire pour les aménagements extérieurs non prévus dans le budget 2019.

Situation

Plan de situation présenté au Conseil général pour le budget 2019



Plan de situation des aménagements proposés



Description des travaux

- Réalisation d'une place de jeux avec un sol en tartan.
- Réalisation de gradins en béton armé autour de la cour / préau de l'école.
- Mise en place de nouveau éclairages publics (poteaux et éclairages en LED).
- Mise en place d'un abri à vélos (env. 20 places).
- Compléments d'arbres pour ombrager la façade de l'école et les places de jeux, multi sports.
- Mise en place de filets (h. 4.00 m) tout autour de la place multi sports.

Coûts des travaux

Les coûts estimatifs des travaux pour cet aménagement s'élèvent à TTC Fr. 320'000.00 selon le décompte suivant :

• Réalisation d'une place de jeux avec un sol en tartan	Fr.	110'000.00
• Réalisation de gradins en béton armé autour de la cour / préau de l'école	Fr.	75'000.00
• Mise en place de nouveau éclairages publics. (Poteaux et éclairages en LED)	Fr.	60'000.00
• Mise en place d'un abri à vélos (env. 20 places)	Fr.	20'000.00
• Compléments d'arbres pour ombrager la façade de l'école et les places de jeux, multi sports.	Fr.	25'000.00
• Mise en place de filets (h. 4.00 m) tout autour de la place multi sports	Fr.	30'000.00
Total	Fr.	320'000.00

Financement et charge financière

Le montant total de Fr. 320'000.00 est porté au compte no 2170.50305.03. Le montant sera financé par les liquidités courantes ou l'emprunt, le cas échéant, au meilleur taux du marché. Un amortissement de 10% sur 10 ans est à compter.

Conclusion

Le Conseil communal préavise favorablement cette demande et vous demande d'accepter ce complément de budget d'investissement 2023 d'un montant de **Fr. 320'000.00** pour cette réalisation.

Au nom du Conseil communal de Belmont-Broye

Thierry Piccand



Administrateur communal



Albert Pauchard



Syndic